

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION POLE NATIONAL DE VOL MONTAGNE

Le 24 février 2024 à 10 heures 30 s'est réunie à l'aérodrome de GAP-TALLARD (Hautes-Alpes) l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association dénommée POLE NATIONAL de VOL MONTAGNE.

Membres du bureau Directeur présents :

M. Louis Collardeau : Président
M. Alain Réveillon : Vice-président
Mme Véronique Béringer : secrétaire
M. Michel Dubois : secrétaire adjoint
Mme Isabelle Dube : trésorière adjointe
M. Mathis Movio : représentant jeune
M. Paul Prudent : Chef de Centre du PNVM
M. Fred Movio : Chef de Centre adjoint

Membre du bureau excusé :

Mr Alain Prunenec : trésorier

Membres actifs présents ou représentés : Voir feuille de présence (annexe 1)

Assemblée Ordinaire du 22 avril 2024

1. Présentation du rapport moral.

Louis Collardeau, président du PNVM ouvre la séance en accueillant les participants

Le président commente la présentation power point (joint en PJ à ce PV), qu'il a préparé pour illustrer l'année 2023 du PNVM , les faits marquant et les perspectives 2024 çï dessous résumées :

- Réaménagement du local PNVM avec un système de vidéoconférence
- Le Centre d'examen « théorique ULM » fonctionne bien : en 2023 18 sessions / 50 candidats. Le centre est ouvert toute l'année
- Mise à disposition de nos locaux à l'AFPM pour leurs formations Accueil des 50 ans de l'AFPM les 20 et 21 mai 2023
- Présence au Salon MULM de Blois et Frederischaften avec le département des Hautes Alpes
- En 2024 le Tour ULM Jeune sera de passage à GAP le 18 juillet

Plusieurs plus points de vigilance sont abordés

- Suppression de BASULM de fiches Altisurface de l'AFPM > Un accord pour donner un accès à conditions préférentielles à la base AFPM pour les pilotes ULM
- Rappel des fréquences à utiliser: • Altisurface mixte AVION /ULM = 130,000 MHz >> Fiches AFPM • Plateforme ULM = Fiche BASULM = 125,335 MHz >>Fiches BASULM
- Rappel ex Cipières : >> Altisurface >> Plateforme ULM >>regarder les fiches • Un quasi abordage avec des aéronefs sur l'ancienne fréquence

- Les plateformes ULM sont toutes des bases privées: vous devez contacter le propriétaire-gestionnaires avant de vous y rendre ! Politesse et Sécurité
- Rappel des difficultés pour nos pratiques avec la loi 3DS
- Poursuite des relations constructive avec les acteurs de suivis du Gypaète en relayant vers nos pratiquants du vol montagne la connaissance des ZSM .
- Risque de collision accrues entre aéronefs en montagne , recommandation d'utiliser des outils de visibilité électronique (Safesky, Flying neurons, Flarm, Mircrotrack, qui réduisent significatives les risques d'abordages et sont tous interopérable entre eux .

Rappel des chiffres de l'accidentologie nationale ULM 2023 et en s'appuyant plus particulièrement sur les 7 thèmes déclinés dans le rapport 2023 du BEA (voir détail sur le power point)

- On observe un accroissement significatif des événements survenu au cours de vol en montagne, ce qui renforce la pertinence des formations proposés par le PNVM pour les pilotes ULM et l'AFPM pour les avions. Dans son rapport d'activité Paul Prudent reviendra plus en détail sur les événements sécurité survenus en 2023 dans le cadre des activité du PNVM.

En conclusion l'activité 2023 du PNVM est revenu a un niveau « normal » au regard des années précédentes. Les stages de formations théoriques et pratiques « a la carte » se succèdent tout au long de l'année. Les rassemblements de pilotes montagne ont du succès, en bref le PNVM se porte bien !

Le président termine son propos en remerciant chaleureusement toute l'équipe d'animation et les instructeurs du PNVM qui font le succès du PNVM

2. Présentation du rapport d'activités de l'année 2023.

L'AG se poursuit par le rapport d'activité présenté par Paul Prudent, chef de centre et Véronique Béringer, secrétaire poursuivre la présentation le rapport d'activités suivi du rapport financier par Isabelle Dubé, la trésorière adjointe en l'absence d'Alain Prunenec, trésorier (voyage a l'étranger).

Le PNVM a compté 200 membres en 2023.

202 membres ont été convoqués à cette AG (à jour de cotisation 2023)

Rappel des objectifs du PNVM.

Le PNVM est une association créée dans le but de dispenser des formations au vol montagne en ULM apportant ainsi une réponse sécuritaire à l'activité ULM en montagne.

Il y a eu 2 accidents en vol en 2023 dans l'activité vol montagne PNVM :

→ Destruction machine. Grâce à une prise de décision judicieuse et rapide de l'utilisation du parachute de sécurité

→ Aucune blessure corporelle pour les quatre occupants

et 2 accidents au sol :

→ Machine endommagée mais réparable

→ Aucune blessure corporelle pour les quatre occupants (ULM train classique !)

Enquête BEA en cours pour 1 des accidents, résultats promis prochainement.

Quand il y a incertitude dans les conclusions, le médical est mis en avant par le BEA.

Concernant ces accidents : leurs causes probables et leurs conséquences sont à l'ordre du jour de la prochaine réunion sécurité des instructeurs labellisés montagne prévue en mars 2024. Les recommandations, les consignes éventuelles seront communiquées et appliquées au sein des formations PNVM.

Formations en 2023 :

Formation théorique :

Nombre de formés : 47 en 5 sessions (total 615 depuis 2012)

Formation pratique :

Vol en environnement montagne ou cursus de site ou cursus altiports ou altisurfaces ou complet. Nombre de formés : 17 (147 au total)

Label (pour les instructeurs) :

S'adresse aux instructeurs possédant le cursus complet et ayant une grande pratique du vol en montagne.

Nombre de formés : 3 (51 au total)

Antennes du PNVM :

Alpes du sud - Alpes du Nord – Pyrénées - Massif Central - Vosges
Voir liste instructeurs labellisés sur le site du PNVM.

AGATHA Tallard LFNA : (l'association des utilisateurs du terrain):

le PNVM paye la cotisation à l'association pour tous les membres actifs.

L'activité du PNVM est un succès grâce :

- à la prise de conscience par les pilotes en général de la nécessité de la formation et de l'amélioration du pilotage
- au phénomène STOL
- à la mise en garde des assurances
- au bouche à oreilles car les stagiaires sont contents de la formation

Hangar du PNVM :**Travaux effectués :**

- ✓ Installation d'un grand écran dans la salle de cours

Stage théorique AFPM cadre ATO :

Formation des instructeurs montagne avion : mise à disposition de la salle de cours pour les formations AFPM (théorique et pratique)

Animations en 2023 :**Événements :**

- Rassemblement **BANON** : 49 machines, super météo, super terrain, super accueil !
Aucun incident et un très grand merci à Pierre et son épouse.
- Participation aux salons : Aero Friedrichshafen et le MULM à Blois avec l'Agence de Développement des Hautes Alpes
- Examen théorique ULM : le PNVM est centre d'examen encadré pr Alain Réveillon et Guillaume Milesi
- Entretien des altisurfaces :
Super Devoluy : ramassage de cailloux

Clamensane : le PNVM a été en charge de gros travaux : réfection des drains, état de la piste, fossé d'assainissement, agrandissement parking. Travaux financés par l'AFPM avec la participation de l'ASVM

- Participation à des rassemblements AFPM et privés

3. Présentation du rapport financier de l'année 2023 :



Rapport Financier 2023 De la trésorière adjointe



DEPENSES 2023		RECETTES 2023	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		COTISATIONS	3 679,00 €
Site internet,téléphonie	321,77 €	FORMATIONS (théoriques, pratiques)	1 780,00 €
Informatique Bureautique Fournitures, petit matériel	3 785,51 €	SUBVENTIONS (FFPLUM)	2 950,00 €
Adhésion AGATHA	120,00 €	PLACES HANGAR	8 820,00 €
Participation salons	1 050,00 €		
Energie (EDF/EAU)	1 546,56 €		
Frais divers (réception, entretien...)	987,00 €		
TOTAL	7 810,84 €		
AUTRES CHARGES			
Frais de tenue de compte bancaire	184,02 €		
Assurance GAN	1 302,69 €		
AOT	5 887,92 €		
TAXES FONCIERES	1 994,00 €		
TOTAL	9 368,63 €		
TOTAL DES DEPENSES	17 179,47 €	TOTAL RECETTES	17 229,00 €
TRESORERIE AU 31/12/23	19 877,33 €		
LIVRET A	20 651,31 €		
Intérêts livret A	601,74 €		
TRESORERIE 2023	41 130,38 €		

Cotisation 2024 : Elle reste fixée à 20 €

Journée de formation théorique 2024 : Le prix de la journée passe à 50 € (hors restauration) sur place à Tallard.

Montant de l'heure de formation 2024 :

- ✓ 140 € essence comprise réglé directement au propriétaire de l'ULM + 10€ réglé au PNVM
- ✓ 45 € sur les machines personnelles des élèves + 10€ réglé au PNVM

Pour raisons de sécurité, les fiches BASULM n'étant pas suffisamment à jour et afin de faciliter l'adhésion à l'AFPM, le PNVM a négocié et obtenu :
inscription PNVM + AFPM 70€ à régler au PNVM (qui se chargera de l'adhésion à l'AFPM)

4. Election du CA:

Pas de démission, pas de candidature

5. Perspectives 2024 :

Formations

- Formation théorique : réactualisation du visuel de cours.
- Formation pratique :

Réactualisation de la formation et nouveau dossier type de formation pour :

- Cours de site ou cursus altiports
- Cours complet altisurfaces + altiports

- Label : délivrance du label pour les instructeurs : de gros changements en 2024

A la création du PNVM, par besoin de sécurité et de crédibilité vis-à-vis de l'administration, la labellisation se faisait sur dossier pour des instructeurs avec gros CV, avec cours vidéo et 1 vol de validation (but : standardisation de la formation au vol montagne ULM).

Actuellement : il y a des candidatures d'instructeurs ULM expérimentés nécessitant des stages complets, une formation théorique, pratique et pédagogique montagne ULM.

- Élaboration d'un programme spécifique en cours qui sera validé par un collège d'instructeurs labellisés
- Création de l'instructeur labellisé adjoint qui dispensera la formation supervisée par un instructeur labellisé

CONSTAT : Réglementation (Zones) - Nuisances (contraintes) - Machines (+perfo / mais!)
Equipements (Machine/Préparation) - Climat (Actions/perfo) - Demandes des pilotes (+ exigences)

- Nécessité de faire évoluer également nos formations mais aussi nos formateurs avec :

Proposition : Stage sur 1 journée

Tarif raisonnable : 70€

1 vol de contrôle dans l'année (tarif standard PNVM)

Validité 3 ans

Hangar et salle de cours :

- ✓ Mise en service de la visio conférence pour les réunions du PNVM
- ✓ Installation de caméras de surveillance salle de cours et hangar
- ✓ Merci Michel Dubois qui négocie les achats matériel et assure les installations et le SAV

Animations

- Participation à des salons :

Aero 2023 Friedrichshafen semaine prochaine sur le stand des Hautes Alpes

MULM à Blois en septembre 2023

- Stage théorique AFPM cadre ATO :

Formation des instructeurs montagne avion : mise à disposition du local PNVM

- Stage théorique ULM :

Mise à disposition du local PNVM

- Participation à des rassemblements privés et AFPM
- Participation à l'entretien des altisurfaces :

Clamensanne : entretien de la piste : fauchage, cailloux

Super Dévoluy : 2 opérations cailloux : matinée et pique nique

Grand Terrus : clôture électrique

- Organisation de rassemblements PNVM :

BANON : suite au super rassemblement 2023 : à l'automne avec participation des pilotes avion AFPM sur inscription

Nossage : grâce à l'Arrêté préfectoral portant autorisation de la création et exploitation d'une plateforme ULM du 9/11/2023 le rassemblement aura lieu à l'automne

- GALDEZ Entraînement type STOL atterrissages courts

En fonction de l'activité para, novembre 2024

- Meeting Tallard 25/26 mai
- Tour ULM jeunes 18 juillet

6. Votes : 33 présents + 23 pouvoirs valides

	Pour	Contre	Abstention
Approbation du rapport moral	56	0	0

Approbation du rapport d'activités	56	0	0
Approbation du rapport financier	56	0	0

7. Election du bureau :

Le Bureau directeur est reconduit comme suit :

M. Louis Collardeau : Président
M. Alain Réveillon : Vice-président
Mme Véronique Béringer : secrétaire
M. Michel Dubois : secrétaire adjoint
M. Alain Prunenec : trésorier
Mme Isabelle Dube : trésorière adjointe
M. Mathis Movio : représentant jeune

Le bureau directeur reconduit dans leurs fonctions :

Mr Paul Prudent : Chef de Centre du PNVM.
Mr Fred Movio : Chef de Centre adjoint

8. Conclusion :

Le PNVM marche, et il marche bien !

- Grâce avant tout à une bonne ambiance communiquée par l'équipe de bénévoles
- Une gestion de proximité avec les acteurs locaux
- Le Vol Montagne ULM se développe : pratique d'une aviation de terroir avec encore des libertés rares que nous préservons par une pratique RESPONSABLE

Merci aux bénévoles pour leur engagement sans lesquels le PNVM n'existerait pas.

9. Questions diverses :

Travaux sur les terrains : il est proposé de faire un appel élargi aux membres.

N'ayant pas d'autres questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 12h30.

Le Président
Louis Collardeau



La Secrétaire
Véronique Béringer

